

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil  
Municipal de la Commune de TRETEAU  
Délibération 2026026  
PLUI Avis des Conseils Municipaux sur le projet  
arrêté et tirant le bilan de la concertation –  
Modifications complémentaires à la délibération  
2026012 du 28/01/26**

**Séance du 1<sup>er</sup> Avril 2026**

Le 1<sup>er</sup> Avril 2026, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire.

**Présents** : M GAUDRAT Didier, M DELIGEARD Arnaud, Mme LEBRE Amélia, M VIGNE Olivier, M DESBOUIS Serge, M DABLEMONT Guy, Mme QUESNOT Michèle, Mme CHOPIN Christine, M MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence, M PLAZA Kevin, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, Mme BILLAUD Alicia, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandine.

**Absents** : Néant

**Excusés** : Néant

**Pouvoirs** : Néant

**Secrétaire de séance** : Mme BILLAUD Alicia.

**Nombre de membres en exercice** : 15

**Nombre de présents** : 15

**Nombre de votants** : 15

**Date de la convocation** : 27 Mars 2026

**Date d'affichage de la convocation** : 27 Mars 2026

Mme DEGIRAL Laurence et M DABLEMONT Guy ne sont pas encore arrivés.

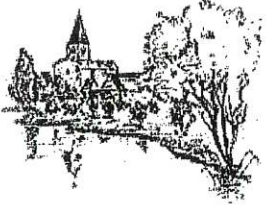
**Vu** le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1-2 et D 2311-16 ;

**Vu** Code de l'urbanisme ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire du 15 avril 2021, relative au lancement de la procédure d'élaboration du PLUI et des modalités de concertations ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire du 13 avril 2023, relative à la modification du comité de pilotage,

**Vu** la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire du 16 juin 2023, relative à la présentation du PADD,



**Vu** la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire du 16 mai 2025 relative à la modification du PADD,

**Vu** la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire n° 2025.09.29/106 en date du 29 septembre 2025 arrêtant le projet et tirant le bilan de la concertation.

**Vu** la délibération du conseil communautaire Entr'Allier Besbre et Loire n° 2026.01.05/01 en date du 05 janvier 2026 arrêtant pour la deuxième fois le projet et tirant le bilan de la concertation.

A la suite de cette étape et avant l'enquête publique, le Code de l'urbanisme prévoit au titre des articles L. 153-15 et R.1 53-5 que le projet de PLUI arrêté est soumis, pour avis, aux conseillers municipaux. Cet avis doit être réputé dans un délai de trois mois à compter de l'arrêt du projet. En l'absence de réponse à l'issue de ce délai, l'avis est réputé favorable.

L'avis du conseil municipal doit ainsi porter sur le projet du PLUI Entr'Allier Besbre et Loire, tel qu'arrêté en conseil communautaire du 29 septembre 2025 et qui comporte les pièces suivantes :

- un rapport de présentation,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- le programme d'Orientations et d'Actions (POA),
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- le règlement graphique et règlement écrit,
- les annexes.

Sur la base du dossier de PLUI arrêté, il est demandé l'avis du conseil municipal sur le projet de PLUI arrêté par l'EPCI Entr'Allier.

Suite au changement du Conseil Municipal résultant des dernières élections, les nouveaux élus ont pris connaissance des documents du PLUI déjà votés par l'ancien conseil. Il s'avère que plusieurs remarques sont à rajouter en complément de la dernière délibération 2026012 prise en date 28 Janvier 2026.

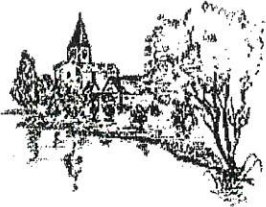
### **I. REMARQUE GENERALE :**

Le règlement écrit ne prend pas suffisamment en compte le caractère essentiellement rural du territoire de la comcom. Les communes les plus importantes, Varennes/Allier et Dompierre/Besbre (pôles structurants) ne comptent respectivement que 3 600 et 3 000 habitants. Ce caractère rural est accentué par un habitat très dispersé dans toutes les communes.

**Il en résulte que de nombreuses habitations se retrouvent en zone agricole. Le règlement de cette zone comporte des dispositions inadaptées à cette situation.**

### **II. CONTRAINTES EN ZONE AGRICOLE :**

1. Conditions d'extension des constructions existantes (non liées à une exploitation) :



*" En outre cette extension ne doit pas conduire à la création de logement supplémentaire... "*

**Quelle est la justification de cette disposition ?** Une famille peut se trouver contrainte d'héberger ses proches et serait dans l'impossibilité de le faire.

**Demande de la commune :** suppression de la phrase, au chapitre 7 page 135 : « *En outre cette extension ne doit pas conduire à la création de logements supplémentaires.* »

2. Conditions relatives aux annexes fonctionnelles des constructions existantes :

*" Les annexes fonctionnelles aux constructions existantes et piscines devront être accolées au bâtiment principal ou se situer à 10 mètres maximum..." Distances injustifiées.*

*"Les annexes à usage d'abri pour les animaux sont autorisées..." Pas de distance fixée.*

**Quelle est la justification de ces dispositions qui pourraient se révéler impossibles à respecter (voisinage, limites de propriété, toit commun à deux propriétaires de bâtiments accolés...)?**

**Demande de la commune :** suppression de la phrase, au chapitre 7 page 136 : « *Ces annexes et piscine devront être accolées au bâtiment principal ou se situer à 10 mètres maximum de la construction principale à usage d'habitation (distance mesurée entre les points les plus proches de chaque construction).* »

### III. MODIFICATIONS DE ZONES NÉCESSAIRES :

**Concernant spécifiquement la commune de TRETEAU.**

1. La zone UC est une *"zone urbaine moyennement dense à dense correspondant généralement à des lotissements et de l'habitat pavillonnaire neuf"*.

**Pourquoi la commune de TRETEAU n'est-elle pas retenue dans un groupe alors que le lotissement des Rosiers devrait être classé en zone UC ?**

2. Le classement de plusieurs parcelles n'est pas approprié. Il s'agit des hameaux et parcelles listées en annexe 1 et annexe 2.

**Demande de la commune :** Ce classement doit être reconsidéré, car le règlement de ces zones est inadapté pour ces propriétés.

3. Un certain nombre de parcelles portent des habitations inoccupées, voire en ruine, mais desservies par les réseaux électricité et eau potable (voir annexe 3).



**Demande de la commune : Il conviendrait de modifier le règlement de la zone A pour permettre leur reconstruction ou la construction d'habitation en lieu et place.**

Suite à ces remarques, le Conseil Municipal donne son avis sur le projet de PLUI arrêté par l'EPCI Entr'Allier par la délibération n° 2026.01.05/01 en date du 05 janvier 2026 arrêtant pour la deuxième fois le projet et tirant le bilan de la concertation.

**Pour : 0 Contre : 11 Abstentions : 2**

**Pour extrait conforme  
Le Maire  
Didier GAUDRAT**



# ANNEXE 1 DE LA DÉLIBÉRATION CONCERNANT LE PLUI du 26/11/2025

Parcelles à modifier en zone (A)

SECTION	NUMERO	SITUATION	HA	A	CA	PROPRIETAIRE
A	48	La Guette		83	00	BRENON BRUNO
A	52	Le Bois de la Dame	6	24	90	GROBOST XAVIER
A	265	Le Parc		5	90	de MAIGRET MARIE-CHRISTINE
A	266	Le Parc		65	80	de MAIGRET MARIE-CHRISTINE
A	267	Le Parc	1	41	30	de MAIGRET MARIE-CHRISTINE
A	268	Le Parc	10	32	10	de MAIGRET MARIE-CHRISTINE
A	270	Route de la Goutte l'Oiseau		18	54	HUCET DANIEL
A	271	Route de la Goutte l'Oiseau		18	26	HUCET DANIEL
A	272	Route de la Goutte l'Oiseau		71	23	HUCET DANIEL
A	275	Route de la Goutte l'Oiseau		61	20	de MAIGRET MARIE-CHRISTINE
A	276	4 Route de la Goutte l'Oiseau		14	90	de MAIGRET MARIE-CHRISTINE
A	277	Route de la Goutte l'Oiseau		39	80	de MAIGRET MARIE-CHRISTINE
A	334	Le Parc		16	25	de MAIGRET MARIE-CHRISTINE
A	465	La Guette			91	DELLION ALEXANDRE
A	466	La Guette	1	33	89	BRENON BRUNO
B	34	La Garde	2	57	16	DE MONTLAUR XAVIER
B	35	La Garde		73	26	DE MONTLAUR XAVIER
B	36	La Garde		40	62	DE MONTLAUR XAVIER
B	37	La Garde	1	7	34	DE MONTLAUR XAVIER
B	38	La Garde	4	70	70	DE MONTLAUR XAVIER
B	39	La Garde	13	71	40	DE MONTLAUR XAVIER
C	79	Le Vieux Chambord	2	8	80	SCI DU VIEUX CHAMBORD
C	83	Le Vieux Chambord	1	77	80	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	84	Le Vieux Chambord		15	36	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	85	Le Vieux Chambord		23	50	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	86	Le Vieux Chambord		28	0	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	87	Le Vieux Chambord		13	80	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	88	Le Vieux Chambord		12	73	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	90	Le Vieux Chambord		19	20	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	93	Le Vieux Chambord	7	43	50	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	101	Le Vieux Chambord	5	16	90	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	102	Le Vieux Chambord	9	74	0	DEVAULX DE CHAMBORD GHISLAIN

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 003-210302899-20260401-2026025-DE



SLOW

C	103	Le Vieux Chambord	4	66	50	DEVAUX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	104	Le Vieux Chambord	6	76	60	DEVAUX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	105	Le Vieux Chambord	2	50	10	DEVAUX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	106	Le Vieux Chambord	10	88	20	DEVAUX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	118	Les Nantillers	4	57	30	DEVAUX DE CHAMBORD YVES
C	250	Le Vieux Chambord	2	56	20	SCI DU VIEUX CHAMBORD
C	251	Le Vieux Chambord		12	56	DEVAUX DE CHAMBORD GHISLAIN
C	253	Le Vieux Chambord	5	46	55	DEVAUX DE CHAMBORD GHISLAIN
D	1	La Prairie		85	80	SCI LES PEUPLIERS
D	3	La Prairie		66	79	SCI LES PEUPLIERS
D	402	La Prairie			13	SCI LES PEUPLIERS
D	403	La Prairie		38	68	SCI LES PEUPLIERS
E	89	La Prairie	4	17	50	SCI LES PEUPLIERS
E	90	La Prairie		20	42	SCI LES PEUPLIERS
E	91	La Prairie	1	27	90	SCI LES PEUPLIERS
E	92	La Prairie	1	84	30	SCI LES PEUPLIERS
E	95	La Prairie	1	58	50	SCI LES PEUPLIERS
E	200	La Prairie	12	62	49	SCI LES PEUPLIERS
F	6	Grand Pièce	3	99	80	OULIER NICOLAS
F	9	Grand Pièce		48	0	BRENON BRUNO

## Parcelles à modifier en zone (UB)

SECTION	NUMERO	SITUATION	HA	A	CA	PROPRIETAIRE
A	94	760 Route de Sain-Voir		10	20	JOLINON CLAUDE
A	445	830 Route de saint-Voir		6	98	MERCIER ALAIN
A	96	830 Route de saint-Voir		7	30	MERCIER ALAIN
A	364	850 Route de Saint-Voir			70	MORICE VALERIE
A	365	850 Route de Saint-Voir		4	30	MORICE VALERIE
A	454	880 Route de Saint-Voir		12	95	JOLINON CLAUDE
A	105	960 Route de Saint-Voir		8	10	DEVAUX SEBASTIEN
A	312	960 Route de Saint-Voir		1	35	DEVAUX SEBASTIEN
A	323	970 Route de Saint-Voir		8	75	BERTRAN Didier
A	325	970 Route de Saint-Voir			60	BERTRAN Didier
A	327	970 Route de Saint-Voir		8	91	BERTRAN Didier
A	322	990 Route de Saint-Voir		3	75	QUESNOT Michèle
A	324	990 Route de Saint-Voir		22	90	QUESNOT Michèle

A	110	1064 Route de Saint-Voir		10	26	DJADRA Huguette
A	111	1096 Route de Saint-Voir		10	44	MATHEY ERIC
A	114	1114 Route de Saint-Voir		9	25	FORTIN THIERRY
A	115	1154 Route de Saint-Voir		6	3	ZITOUNI ESTELLE
A	119	1226 Route de Saint-Voir		7	60	GATEPIN PIERRE ALEXIS
F	604	735 Route de Saint-Voir		17	19	MARTIN SERGE
F	591	Route de Saint-Voir		6	65	CHATARD PHILIPPE
F	592	Route de Saint-Voir		4	18	CHATARD PHILIPPE
F	593 partie	Route de Saint-Voir		6	0	DALLIERE SYLVAIN
F	534	Route de Saint-Voir		5	71	DARRAS DAVID
F	536	Route de Saint-Voir		4	27	DARRAS DAVID
F	160 partie	Route de Saint-Voir		18	43	CHARGROS GERARD
F	776	Route de Saint-Voir		7	47	DURANTHON PATRICE
F	777	Route de Saint-Voir		6	14	DURANTHON PATRICE

**Parcelles à modifier en divers zones**

SECTION	NUMERO	SITUATION	HA	A	CA	PROPRIETAIRE
D	435	200 Route de Boucé		9	34	GAILLIARD RENÉ (en UX-urbain à vocation économique) mettre U (habitation)
D	440	351 Rue du Vieux Moulin		48	15	SCA COOPACA (Noté en UX) à mettre en U (habitation)
F	633	Rue du Stade		55	69	COMMUNE mettre en U
B	119	Rue du Stade		6	25	COMMUNE mettre en NI (Terrain de Pétanque)
F	229	Rue des Rosiers	1	54	80	COMMUNE mettre en 1Aub (Projet lotissement)
B	491	Rue des Écoles	1	21	28	A mettre en Agricole en échange avec F 229

**Parcelles à modifier en zone (NI)**

SECTION	NUMERO	SITUATION	HA	A	CA	PROPRIETAIRE
B	417	Rue du Stade		89	22	à mettre en Zone NI (stade municipal)
D	117	1753 Route de Boucé		40	70	A mettre en zone NI (Camping)
D	118	1753 Route de Boucé		12	95	A mettre en zone NI (Camping)
D	225	1753 Route de Boucé		28	80	A mettre en zone NI (Camping)
D	409	1753 Route de Boucé	2	64	25	A mettre en zone NI (Camping)
D	411	1753 Route de Boucé		8	16	A mettre en zone NI (Camping)
D	412	1753 Route de Boucé		78	90	A mettre en zone NI (Camping)
D	414	1753 Route de Boucé		66	41	A mettre en zone NI (Camping)
F	232	Rue des Rosiers		88	62	COMMUNE à mettre en zone NI
F	231	Rue des Rosiers		87	80	COMMUNE à mettre en zone NI
F	565	Le Vieux Moulin		21	13	COMMUNE à mettre en zone NI (Aire de Campingcars)

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 003-210302899-20260401-2026025-DE

SLOW

F	566	Le Vieux Moulin	9	6	6	COMMUNE à mettre en zone NI (Aire de campingcars)
---	-----	-----------------	---	---	---	---

**Parcelles avec étang**

SECTION	NUMERO	SITUATION	HA	A	CA	PROPRIETAIRE
A	38	La Guette		50	94	BRENON BRUNO - Étang
A	44	La Guette	5	11	10	BRENON BRUNO - 4A 38CA - Étang
A	52	Bois de la Dame	6	24	90	GROBOST XAVIER- 1HA 32A 50CA - Étang
A	373	Bois de la Dame	6	14	6	GROBOST XAVIER- 2HA 67A 81CA - Étang
A	469	La Guette	4	90	0	BRENON BRUNO - 7A 27CA - Étang
A	62	Bois de la Dame	2	17	50	DE MAGNITOT RAOUL - Étang
B	32	Bois de Jaligny		72	0	INDIVISION DE MONTLAUR XAVIER
B	44	La Garde	5	75	40	DE VILLARDY DE MONTLAUR XAVIER - 50A 31CA - Étang
B	46	La garde	5	7	40	DE VILLARDY DE MONTLAUR XAVIER - 56A 25CA - Étang
B	402	Rue des Rosiers	7	24	85	COMMUNE à mettre en NI dont 4ha21a81ca en Étang
C	96	Le Vieux Chambord		75	80	BERTHEAU MARIE ASTRID - Étang
D	134	Château de vesset		9	0	SCI DEUX - Étang
D	140	Château de vesset		2	17	SCI DEUX - Étang
F	10	Grande Pièce		47	70	BRENON BRUNO - Étang
F	130	Le Plot		62	0	DELAHAYE IRENE - Étang
F	269	Les Pessonnets		25	50	INDIVISION DUBOST - Étang
F	275	Les Pessonnets		6	90	INDIVISION DUBOST - Étang
F	736	La Babillarde	4	23	44	ASTRUC PATRICK - 1HA 36CA 30CA - Étang

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 003-210302899-20260401-2026025-DE

*SLOW*

**Parcelles à modifier : Zone (A) à mettre en zone (UB)**1. Hameau du Plot, Route de Varennes-sur-Allier :

## a. Parcelles construites :

Section	Numéro	Situation	Ha	A	Ca	Propriétaire
E	11	Route de Varennes-sur-Allier	0	3	79	LEVET Patrick
E	13	Route de Varennes-sur-Allier	0	4	08	MOREL Sylvie
E	21	Route de Varennes-sur-Allier	0	5	73	TOUZEAU Jean-Philippe
E	24	Route de Varennes-sur-Allier	0	7	28	VENTRE Olivier
E	158	Route de Varennes-sur-Allier	0	3	49	VENTRE Olivier
E	159	Route de Varennes-sur-Allier	0	5	75	FOURNIER Adrien
E	184	Route de Varennes-sur-Allier	0	15	52	MOULIN Ludovic
E	239	Route de Varennes-sur-Allier	0	38	82	REMBERT François
F	93	Route de Varennes-sur-Allier	0	0	93	BAZIRE Tanguy
F	104	Chemin du Charnay	0	3	88	RIVIERE Micheline
F	105	Chemin du Charnay	0	2	22	REGERT-MONOD Marc
F	110	Route de Varennes-sur-Allier	0	9	60	DESBOUYS Jean
F	113	Route de Varennes-sur-Allier	0	9	90	DESBOUYS Jean (DASCIER)
F	118	Route de Varennes-sur-Allier	0	7	10	GIRODON Nicolas
F	120	Route de Varennes-sur-Allier	0	1	00	TOQUERO Véronique
F	121	Route de Varennes-sur-Allier	0	3	00	FAMILLE VERRON Pauline
F	122	Route de Varennes-sur-Allier	0	15	14	FAMILLE VERRON
F	123	Route de Varennes-sur-Allier	0	1	44	VERRON Pauline
F	125	Chemin de l'ancien Lavoir	0	1	34	LAVAL Claude
F	126	Chemin de l'ancien Lavoir	0	17	30	LAVAL Claude
F	134	Chemin de l'ancien Lavoir	0	5	30	PETIOT Christelle
F	137	Route de Varennes-sur-Allier	0	2	83	VERRON BOURDIER
F	138	Route de Varennes-sur-Allier	0	5	30	ROGET Jacqueline
F	144	Chemin du Petit Bois	0	5	50	LAGOUTTE Pascal
E	216	Route de Varennes-sur-Allier	0	5	07	PEURTON Fabrice
F	470	Route de Varennes-sur-Allier	0	6	56	RIGAUDY Daniel
F	695	Route de Varennes-sur-Allier	0	3	21	SIGAUD Marie-José
F	705	Chemin du Charnay	0	96	43	GERVASONI Achille
F	772	Route de Varennes-sur-Allier	0	5	99	CHARDONNET-BAUDIN

## b. Parcelles enclavées entre les parcelles construites :

Section	Numéro	Situation	Ha	A	Ca	Propriétaire
E	10	Route de Varennes-sur-Allier	0	3	56	LEVET Patrick
E	13	Chemin du Charnay	0	4	08	MOREL Sylvie
E	15	Route de Varennes-sur-Allier	0	5	07	PEURTON Fabrice
E	218	Route de Varennes-sur-Allier	0	15	45	MOULIN Ludovic
F	115	Route de Varennes-sur-Allier	0	9	80	SIGAUD Marie-José
F	119	Chemin de l'ancien Lavoir	0	18	80	LAVAL Claude
F	124	Route de Varennes-sur-Allier	0	6	10	VERRON Pauline
F	136	Route de Varennes-sur-Allier	0	21	20	VERRON BOURDIER

2. Hameau de Chaillat, Route de Cindré :

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 003-210302899-20260401-2026025-DE



Section	Numéro	Situation	Ha	A	Ca	Propriétaire
C	219	Chemin de Chaillat	0	2	62	VAN MAURIK Johannes
C	265	Chemin de Chaillat	0	13	33	GRUET Didier
C	316	Chemin de Chaillat	0	8	35	VAN MAURIK Johannes
C	319	Chemin de Chaillat	0	8	00	VAN MAURIK Johannes
C	321	Chemin de Chaillat	0	0	28	GRUET André
C	323	Route de Cindré	0	47	02	GRUET André
C	328	Chemin de Chaillat	0	31	65	DESMIGNEUX Samuel
C	346	Chemin de Chaillat	0	4	32	GRUET André
C	347	Chemin de Chaillat	0	18	29	GRUET André

3. Hameau de Montolin, Route de Cindré :

Section	Numéro	Situation	Ha	A	Ca	Propriétaire
C	184	Route de Cindré	0	25	30	SAULNIER André
C	282	Route de Cindré	0	28	49	GAY Martial
C	286	Route de Cindré	0	39	58	SAULNIER Sylvain
C	298	Route de Cindré	0	23	11	INDIVISION SAULNIER
D	353	Route de Cindré	0	48	89	DELPIROU Fabienne
D	354	Route de Cindré	0	32	00	PETIT Pascal

4. Le Parc, Chemin de Goutte l'Oiseau :

Section	Numéro	Situation	Ha	A	Ca	Propriétaire
A	255	Chemin de Goutte l'Oiseau	0	6	40	SABY Christian
A	259	Chemin de Goutte l'Oiseau	0	31	53	PREDIT Alisson
A	270	Chemin de Goutte l'Oiseau	0	18	54	SABAT Dylan
A	492	Chemin de Goutte l'Oiseau	0	2	37	SABAT Dylan
A	263	Chemin du Parc	0	6	30	De MAIGRET M-Christine
A	246	Chemin du Parc	0	5	57	SABAT Alain
A	247	Chemin du Parc	0	8	20	PATUEL Christopher
A	288	Chemin du Parc	0	8	15	SABAT Alain
A	424	Chemin du Parc	0	14	79	CHALEARD David
A	426	Chemin du Parc	0	11	39	DOZIERES Jean Marc
A	253	Impasse du Bourbonnais	0	3	70	JOLY Christine
A	484	Impasse du Bourbonnais	0	14	10	JOLY Christine
A	485	Impasse du Bourbonnais	0	14	19	JOLY Christine
A	444	Impasse du Bourbonnais	0	31	53	CABATON-PISSOCHET

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 003-210302899-20260401-2026025-DE

SLOW

ANNEXE 3 DELIBERATION PLUI – COMPLEMENT DE MODIFICATION

Section	Numéro	Situation	Ha	A	Ca	Propriétaire
A	69	Route de Gouise	0	3	98	COMPAGNON Jean-François
A	147	Route Saint-Gérard-de-Vaux	0	6	90	JEUDY Noël
A	265	Chemin du Parc	0	5	90	DE MAIGRET Marie-Christine
C	148	Route de Chavroches	0	4	60	MERMET Claude
D	404	Route de Cindré	0	5	60	RATINIER Alexandre
D	191	Chemin de la Vernière	0	3	64	BRISSON Roland
D	290	Chemin de la Vernière	0	4	40	BRISSON Roland
D	403	Chemin de la Prairie	0	38	68	SCEA des peupliers
F	310	Route de Varennes-sur-Allier	0	7	00	TURPIN Harry
F	582	Route de Varennes-sur-Allier	0	9	58	Bien sans maître ? DUCHENE
F	168	Route de Varennes-sur-Allier	0	10	00	MAGNARD Roger
F	230	Rue du Rosier	0	3	20	COMMUNE
F	215	Petite rue Blanche	0	1	00	COMMUNE
F	648	Route Saint-Gérard-de-Vaux	0	6	92	DESSAIGNE Gilles